



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Maison du site
Causses & Cévennes
UNESCO



Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
23 Qter, Avenue Jean Monestier - Florac
48400 FLORAC TROIS RIVIERES
contact@causses-et-cevennes.fr



C'est en tant que Président nouvellement élu de l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes qu'il me revient de signer ces propos introductifs au rapport d'activité 2024. En effet, le Conseil d'Administration de l'Entente, composé de conseillers des Départements de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, s'est réuni au Caylar le 12 février 2025 et m'a fait confiance pour présider cette structure pendant les 2 prochaines années.

Mon ambition est de travailler tous ensemble à la promotion de l'agropastoralisme méditerranéen et du patrimoine qu'il a généré depuis 5000 ans, d'œuvrer à la valorisation de ces pratiques et savoir-faire ancestraux, de les pérenniser et de les transmettre aux générations futures !

L'année 2024 a été jalonnée par de nombreuses actions de médiation, répondant notamment à l'objectif de renforcement de l'appropriation de l'inscription des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO par tous les types de publics, résidents ou visiteurs. Un nouveau site internet a été ainsi mis en ligne en début d'année, il se veut une mine de renseignements pour qui veut en apprendre plus sur ce territoire et son patrimoine exceptionnel. Une newsletter a été également lancée, qui permettra à chacun de se tenir régulièrement informé des actualités de l'Entente. Après une grande année d'un travail passionnant, le manga « Mystérieuses disparitions dans les Causses et les Cévennes », co-édité par l'Entente et les éditions Belles Balades, est paru en avril. Une bonne occasion de sensibiliser au patrimoine agropastoral un public de jeunes collégiens, que nous sommes allés rencontrer dans plusieurs collèges du territoire. Une exposition "making of" permet quant à elle de comprendre les secrets de la conception et la fabrication de ce manga : médiathèques, bibliothèques, établissements scolaires... N'hésitez pas à l'emprunter ! L'opération "pompons bleus" visant à célébrer l'inscription de la transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'UNESCO en 2023, a également été un succès, et nous a permis d'entrer en relation avec des publics variés : personnes âgées en EHPAD, foyers pour personnes porteuses de handicap, individuels, écoles... Nous avons pu mesurer à quel point cette tradition agropastorale est encore ancrée dans la mémoire et le cœur des habitants. Les élus ne sont pas en reste, qui ont pu bénéficier d'ateliers pratiques organisés dans le cadre du Groupe de travail "œuvrer à la reconquête pastorale" du Projet Alimentaire Territorial d'Alès Agglo.

Cette culture agropastorale, nous sommes attentifs à contribuer à la faire rayonner bien au-delà des limites du Bien. L'Entente développe ainsi de nombreux partenariats et participe activement à différents réseaux. Ainsi, le réseau pastoral du Massif Central qui s'est structuré en 2024, fédère les acteurs pastoraux du massif et permet d'afficher une identité commune, de constituer un lieu d'échange et de travail, et d'être force de proposition auprès des décideurs et financeurs publics. Nous sommes actifs au sein de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, et avons accueilli leurs communicants dans les Cévennes Gardoises au printemps dernier. Le travail autour de l'inscription de l'irrigation gravitaire (nos béals) au PCI France puis UNESCO mobilise également toute une communauté de chercheurs, gestionnaires... de différents pays. L'Entente accueille par ailleurs régulièrement des délégations étrangères. Elle participe à des programmes de coopération européenne, comme depuis 2024 le projet Interreg SUDOE « Cultur Monts » autour du patrimoine culturel de montagne.

L'année 2026 a été proclamée par l'ONU année internationale des parcours et du pastoralisme. L'équipe de l'Entente y travaille déjà activement. Une occasion de se mobiliser tous pour faire de cette année une célébration du triptyque "hommes-troupeaux-paysages" ! Nous attendons vos idées et propositions !

Laurent SUAU,
Président de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes
Président du Conseil Départemental de la Lozère



Le Président nouvellement élu, M. Laurent Suau, entouré par les administrateurs, conseillers départementaux de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, et de Madame la Sous-Préfète de Florac.

Inscrit au patrimoine mondial le 28 juin 2011 en tant que
“Paysage culturel de l’agropastoralisme méditerranéen”

- ➔ Plus grand site UNESCO d’Europe en tant que Paysage Culturel (de par sa superficie).
- ➔ 3 144 km² inscrits, dont 50 % de surfaces agricoles (80 % de la surface agricole correspond à de la surface pastorale).
- ➔ 22 000 habitants dans la zone inscrite.

**Nombre de Communes
 (zone inscrite + zone tampon)**
 35 communes de l’Aveyron
 84 communes du Gard
 28 communes de l’Hérault
 66 communes de Lozère

- ➔ 1 400 exploitations agricoles
- ➔ 140 000 brebis
- ➔ 8 500 vaches
- ➔ 8 500 chèvres

- ➔ 1 Région (Occitanie)
- ➔ 4 départements (Aveyron - Gard - Hérault - Lozère)
- ➔ 2 Parcs : Parc national des Cévennes - Parc naturel régional des Grands Causses
- ➔ 3 Grands Sites de France
- ➔ 3 Centré d’initiative à l’Environnement (C.P.I.E.)
- ➔ 172 Ambassadeurs touristiques
- ➔ 2 Sites UNESCO jumeaux (Andorre et Chine)

BUDGET 2024

Financements

L’E.I.C.C, structure gestionnaire du Bien UNESCO, est financée à parts égales par les 4 Départements partie-prenantes : l’Aveyron, le Gard, l’Hérault et la Lozère, qui assurent ainsi son fonctionnement.



25 %



25 %



25 %



25 %

Partenaires financiers sur les actions

Par ailleurs, pour les actions opérationnelles non récurrentes, l’Entente sollicite des financements spécifiques de ses partenaires. En 2024, les partenaires financiers suivants ont ainsi appuyé l’action de l’Entente :

- Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères (actions dans le cadre du jumelage avec le Bien UNESCO Andorran du Val del Madriu Perafita Claror)
- DRAC Occitanie (Lexique du patrimoine, stage de Master 2 sur la valorisation/médiation du Prieuré Notre Dame du Bonheur, animations estivales)
- DREAL Occitanie (stage de Master 2 sur la valorisation de l’observatoire photographique des paysages, matériel de communication)
- Alès Agglomération (animation du GT “reconquête pastorale” dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire d’Alès Agglo).



SOMMAIRE



P04 - VIE DE L’ENTENTE

P14 - AGROPASTORALISME

P07 - MANGA CAUSSES ET CÉVENNES

P17 - PAYSAGE

P09 - INTERNATIONAL

P18 - TOURISME ET COM.

P11 - PATRIMOINE ET MÉDIATION

P20 - EN BREF + CO-GESTIONNAIRES

JULIE HÉBRARD, NOUVELLE CHARGÉE DE MISSION AGROPASTORALISME DE L'EICC

J'ai rejoint l'équipe de l'Entente en septembre 2024 en tant que chargée de mission agropastoralisme. Née en Normandie, j'ai des racines lozériennes par mon grand-père natif de la vallée du Lot près de Chanac.

J'ai commencé mes études supérieures à Sciences Po Paris en licence orientée histoire et philosophie, puis j'ai poursuivi dans cette école par un master de politique environnementale. J'ai eu la chance de voyager, notamment grâce à mes études, et d'explorer des territoires tous aussi riches les uns que les autres. Je suis aujourd'hui très heureuse de venir mettre mes compétences au profit des Causses et des Cévennes, qui représentent un patrimoine hors du commun et qui méritent d'être connus de tous.

L'agropastoralisme est un terrain d'étude et de travail très vaste, ce qui nourrit déjà ma curiosité ! Mes missions sont variées et toujours en partenariat avec d'autres structures : participer aux divers groupes de travail et réseaux du pastoralisme, fédérer et animer un réseau d'éleveurs, participer aux animations des Projets Alimentaires de Territoire, animer un groupe de travail sur pastoralisme et changement climatique, coordonner un groupe local d'animation pour l'année internationale du pastoralisme en 2026...

Je suis très honorée de rejoindre une équipe dynamique avec laquelle je partage l'ambition de promouvoir et de préserver les richesses d'un Bien UNESCO remarquable !

Julie HEBRARD



L'ÉQUIPE ACTUELLE



Chargé de mission tourisme et communication

Alain ARGILIER

04 66 48 15 13

communication@causses-et-cevennes.fr

Chargé de mission cartographie & observatoire

Dominique LYSZCZARZ

04 66 48 15 15

observatoire@causses-et-cevennes.fr

Directrice

Ségolène DUBOIS

04 66 48 15 17

direction@causses-et-cevennes.fr

Comptabilité

Jean-Luc GOAREGUER

04 66 48 31 23

contact@causses-et-cevennes.fr

Chargée de mission agropastoralisme

Julie HEBRARD

04 66 48 15 14

agriculture@causses-et-cevennes.fr

Chargée de mission patrimoine

Morgane COSTES-MARRE

04 66 48 15 16

mcostesmarre@causses-et-cevennes.fr



ABFPM

(ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL)

Du 2 au 4 octobre, la ville d'Albi a accueilli les 21èmes Rencontres annuelles des Biens Français du Patrimoine Mondial. Organisées par l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM), ces rencontres constituent un moment important pour l'association qui présente son bilan d'activité et ses perspectives. Le Conseil d'Administration, présidé par Jean-François Caron (Président du Bien UNESCO du Bassin Minier du Nord-Pas de Calais), a, en particulier, permis de fixer de nouvelles ambitions pour l'association avec la mise en place d'une stratégie qui devrait permettre de renforcer ses moyens financiers.

Ces rencontres ont aussi pour objectif de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les gestionnaires de sites. Ainsi, la revue de projets comptait 15 présentations provenant de divers sites, dont un projet porté par l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes. De plus, ce moment fort se déroule à chaque fois au sein d'un site inscrit différent, permettant aux membres de découvrir la diversité du patrimoine mondial français. Cette année, c'est la Maire d'Albi, Stéphanie Guiraud-Chaumeil, qui a invité les membres dans sa ville, à la découverte du patrimoine exceptionnel que constituent la Cité épiscopale et la cathédrale Sainte-Cécile.



Une table ronde était également organisée afin de mettre en perspective des sujets d'actualité en matière de patrimoine mondial au niveaux national et international, avec des interventions de représentants des ministères de la culture et de l'Environnement, mais aussi de l'UNESCO.



Cérémonie d'ouverture à la Mairie d'Albi

L'Entente entretient des relations étroites avec l'ABFPM, participant activement aux diverses commissions thématiques organisées par l'association. Ces commissions couvrent des domaines variés tels que le développement durable, le tourisme, la médiation, les relations internationales, les plans de gestion, la communication...

De plus, l'Entente a participé à l'Assemblée Générale de l'ABFPM le 17 mai 2024, démontrant son engagement continu dans les activités de l'association et sa volonté de contribuer activement à la préservation et à la valorisation des biens français inscrits au patrimoine mondial.

5ème RENCONTRE DES COMMUNICANTS DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL

Du 5 au 7 juin dernier, le territoire des Causses et Cévennes a accueilli la 5^e Rencontre des Communicants des Biens Français inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Organisé par l'ABFPM et l'EICC, cet événement s'est tenu à la Maison de la Réserve Régionale de Combe Chaude à Sumène, avec le soutien du Conseil départemental du Gard.

Cette rencontre, qui change de lieu chaque année pour mettre en lumière un site UNESCO différent, s'adresse aux professionnels chargés de la communication au sein des structures de gestion des Biens français du patrimoine mondial ou impliqués dans des candidatures. Elle vise à favoriser l'échange de bonnes pratiques autour de l'appropriation et de la valorisation de ces sites.

Lors de l'événement, les Causses et Cévennes ont exposé leurs enjeux de communication, tandis que d'autres sites emblématiques, tels que l'Abbaye de Saint-Savin sur Gartempe, les coteaux, maisons et caves de Champagne, le Pont du Gard, la Grotte Chauvet, le Val de Loire et la Chaîne des Puys – Faille de Limagne, ont partagé leurs stratégies de communication. Un atelier collaboratif a également permis d'élaborer le guide d'utilisation du nouveau logo "patrimoine mondial".

Les participants ont pu enrichir leur expérience en découvrant la partie gardoise des Causses et Cévennes, notamment le cirque de Navacelles depuis le belvédère de Blandas, ainsi que le climatographe du Mont Aigoual.

Un grand merci aux partenaires de l'Entente qui ont contribué à cette rencontre, notamment le Conseil départemental du Gard, le Syndicat Mixte du Grand Site de France du Cirque de Navacelles et le Parc national des Cévennes.



UN NOUVEAU SITE WEB POUR LES CAUSSES ET LES CÉVENNES

La mise en ligne, au premier trimestre 2024, de notre nouveau site web, a constitué l'aboutissement d'un vaste chantier visant à redéfinir notre identité visuelle et le contenu de notre portail internet afin d'être plus en phase avec nos objectifs de communication actuels.

En effet, donner à voir et à comprendre la Valeur Universelle Exceptionnelle des Causses et des Cévennes constitue une de nos missions fondamentales. Nous avons donc conçu ce nouveau site de façon à aborder toutes les facettes de la reconnaissance des Causses et des Cévennes au patrimoine mondial tout en tirant partie des avantages du web.



Le site s'organise en 4 niveaux de lecture :

- La rubrique **Découvrir** a pour objectif de faire comprendre les fondamentaux de l'inscription et d'orienter sur les activités touristiques en lien avec le paysage culturel.
- Le menu **Comprendre** permet quant à lui d'approfondir l'inscription des Causses et des Cévennes sur la Liste du patrimoine mondial. Elle met en avant nos connaissances sur les paysages, le patrimoine et l'agropastoralisme et permet de mieux appréhender les dynamiques territoriales et les grands enjeux d'évolution.
- La rubrique **Gérer** présente l'organisation en place pour la gestion du site, c'est à dire les organes de la gouvernance, la mission technique et ses compétences, les orientations du plan de gestion et les actions et projets contribuant à sa mise en œuvre, qu'ils soient portés par l'Entente ou ses partenaires.
- Enfin, nous avons intégré une rubrique **Agir** dont l'objectif est de relayer les dispositifs existants permettant de devenir acteur de la gestion. Nous souhaitons que chacun à sa mesure puisse trouver ici des outils pour œuvrer en faveur de la conservation et de la promotion du site inscrit !

Au chapitre des nouveautés, nous avons intégré une **cartographie interactive** permettant à chaque habitant de se situer par rapport au périmètre inscrit au patrimoine mondial et de visualiser les limites administratives et périmètres liés à des projets de territoire et statuts de protection. Signalons également l'annuaire en ligne de notre réseau d'**ambassadeurs touristiques** ainsi que notre espace **ressources** dédié au partage de documents ou de données. Enfin, l'**espace kids**, destiné au jeune public, permet aux plus jeunes de découvrir différemment le site, en complément de notre web documentaire.

Les caractéristiques du paysage culturel, à la croisée de notions agricoles, paysagères et patrimoniales, peuvent être difficiles à appréhender. Avec ce nouvel outil, nous espérons donner satisfaction aux visiteurs en recherche d'informations synthétiques ou détaillées ; mais aussi favoriser l'appropriation de l'inscription et de ses enjeux par les habitants ou les visiteurs.



3, 2, 1, GO!

MYSTÉRIEUSES DISPARITIONS DANS LES CAUSSES ET LES CÉVENNES

Ayoub

En avril 2024 est paru dans les librairies de France le premier tome de la collection de Mangas naturalistes “ 3-2-1 Go ”, intitulé *Mystérieuses disparitions dans les Causses et les Cévennes*, coédité par l'EICC et les Éditions Belles Ballades.

Lia

Chaque numéro de cette collection met en valeur le patrimoine naturel et culturel d'une région française. Chaque épisode de la collection met en scène la même galerie de personnages récurrents. Les héros sont en effet 3 enfants, Lia, Nicolas et Ayoub, accompagnés d'un curieux lapin télépathe, Garenne. Ces derniers partent sur les chemins de randonnée, résolvent une énigme, vivent une aventure servant de prétexte à mettre en valeur des lieux emblématiques et les pratiques de respect de l'environnement et de la biodiversité. Un lien transversal existe entre les différents tomes de la collection afin de les relier : une quête, un trésor... Le public cible est les jeunes collégiens (10-12 ans).

Le territoire du Bien UNESCO Causses-Cévennes est donc le support du premier tome de cette série. Sa parution a fait l'occasion de plusieurs actions de promotion en 2024.

Outre les communications dans la presse et à la radio,

- Une exposition intitulée “ making of ”, retraçant l'aventure de son écriture et expliquant les secrets de fabrication a été créée par l'équipe de l'Entente, agrémentée de photos et de planches originales. Exposée tout l'été au centre d'interprétation à la maison du site UNESCO à Florac, elle est mise à disposition gratuitement sur demande. Elle a ainsi été prêtée au collège de Florac et à la Médiathèque Lamartine de Mende.
- Une remise gracieuse d'exemplaires aux élèves de 6ème et de 5ème dans les collèges du territoire du Bien. Dans le Gard et en Lozère, cela a permis à l'équipe de l'Entente, accompagnée d'élus du conseil d'administration, d'aller à la rencontre des jeunes au sein des collèges : à Florac et Meyrueis (en présence du scénariste et de l'éditeur), à Vialas, au Bleynard, au Collet de Dèze et au Vigan.



Remise des mangas aux élèves de 6ème et 5ème du collège André Chamson du Vigan par Mme Hélène Meunier, Conseillère départementale du Canton du Vigan et membre du conseil d'administration de l'Entente.



Nicolas

Sylvain Bazin,
scénariste



Cédric Piffard,
dessinateur



- Le club manga du collège de Florac a pu échanger de façon privilégiée avec le trio éditeur-scénariste-dessinateur au cours de la fabrication du manga, et le dessinateur Cédric Piffard est venu faire une initiation au dessin manga au sein du collège.

Enfin, notre manga a été sélectionné pour faire partie des 30 ouvrages en compétition pour l'édition 2024 du prix littéraire du Cabri d'Or, dont la cérémonie de remise des prix s'est tenue le 8 novembre en Mairie d'Alès, et a été retenu parmi les 15 finalistes.



Le deuxième tome, coédité par le Département de l'Ain et les éditions Belles Balades, est en voie de finalisation. Notre bande d'aventuriers se retrouve confrontée à une mystérieuse organisation dont le but est d'accaparer l'eau du département de l'Ain sous toutes ses formes : détournement des rivières et des fleuves, assèchement des étangs et des tourbières, privatisation des canaux. Chemin faisant, ils seront aidés par la Vouivre, une créature surnaturelle mi-femme mi-dragon, accompagnée des gardiens de l'eau...



CONSEIL SCIENTIFIQUE



stagiaires de recueillir des avis éclairés sur leurs travaux. Les membres qui le souhaitent ont également pu partager des informations sur leurs projets en cours ayant un lien avec l'inscription.

La dernière heure fut quant à elle consacrée au déploiement du schéma d'interprétation pour lequel le conseil scientifique avait formulé le besoin d'avoir une vision plus précise. L'équipe de l'Entente a donc pu rendre compte de l'état d'avancement du schéma, en particulier concernant l'ouverture des différents hauts-lieux de l'agropastoralisme qui ont vocation à mailler le territoire.

L'après-midi, accompagné par M. Marc Weller, Maire de Blandas, M. Laurent Pons, Président du SM du Grand Site de France de Navacelles, et Mme Manon Bourg, directrice du SM, le conseil s'est rendu à la maison du Cirque de Navacelles de Blandas, implantée à proximité du belvédère côté Gard. Dans le cadre de sa rénovation et de son réaménagement en 2023, ce bâtiment est devenu un haut-lieu de l'agropastoralisme en accueillant les modules scénographiques conçus dans le cadre du schéma d'interprétation des Causses et des Cévennes.

La journée s'est clôturée avec un déplacement au Cromlech de la Rigalderie, parcelle à haute valeur patrimoniale récemment achetée par la commune de Blandas. Philippe Galant, ingénieur de recherche au service archéologie de la DRAC Occitanie et membre du CS, a pu présenter aux membres les recherches menées sur ce site emblématique qui pourrait faire l'objet d'un chemin d'interprétation dans les prochaines années.



CHINE

Le Département de la Lozère est jumelé depuis plus de 20 ans (2001) avec la Province du Guizhou, en Chine. Il y a quelques années, en 2018, un rapprochement a été initié entre les Biens inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de ces 2 territoires : le Karst du Libo en Chine et Causses et Cévennes.

La pandémie de COVID 19 a interrompu les échanges durant quelques années.

Cependant, en 2024, année de célébration de l'anniversaire des 60 ans de la diplomatie franco-chinoise, nos partenaires chinois en charge de la gestion du Bien du Karst du Libo ont renoué le contact avec Causses et Cévennes et invité 2 membres de l'équipe de l'EICC à venir participer aux journées nationales du patrimoine naturel et culturel de Chine du 5 au 7 juin. Au cours de cette rencontre, une présentation du Bien Causses et Cévennes a pu être faite devant tous les officiels et représentants des Biens UNESCO des provinces de Guizhou, du Yunnan, du Sichuan et du Chongqing.

Au mois de septembre, dans le cadre du voyage en Chine du délégation du Département de la Lozère, la convention de jumelage a pu être officiellement signée.

En septembre, signature de l'acte de jumelage. La délégation française est composée de Mmes Régine Bourgade, conseillère départementale et maire de Mende et Isabelle Darnas, conservatrice du patrimoine au Département de la Lozère.



Présentation officielle du Bien Causses et Cévennes lors de la cérémonie d'ouverture des journées nationales du patrimoine naturel et culturel de Chine en juin.



ERASMUS IRLANDE



les 8 étudiants et leurs 2 professeurs, accompagnés par Romain Laye du Parc national des Cévennes et Fantin Couasnon de l'Entente, à Mas Camargue.

Dans le cadre d'un programme ERASMUS, l'EICC s'est investie, en partenariat avec l'Institut Agro de Florac, dans l'organisation du voyage d'études de 8 jeunes Irlandais accompagnés par 2 professeurs entre le 27 mai et le 10 juin 2024. Ces jeunes adultes, étudiants dans un centre de formation agricole du Connemara, souhaitent en effet découvrir les spécificités des systèmes d'exploitations et les pratiques des éleveurs et des agriculteurs sur le territoire du Bien UNESCO Causses et Cévennes, qui présente de nombreuses similitudes avec le leur.

Pendant 2 semaines, ils ont parcouru les environs de Florac, à la rencontre d'éleveurs, de maraîchers, d'ateliers de transformation...

Un très grand merci à tous les éleveurs et agriculteurs et à nos partenaires (Parc national des Cévennes et Institut Agro de Florac) qui les ont chaleureusement accueillis et accompagnés dans leurs découvertes.





ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes poursuit son engagement en faveur de la coopération internationale en accueillant des représentants et délégations étrangères. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges riches et inspirants autour des thématiques du développement durable, du tourisme et de la valorisation du patrimoine et des savoir-faire locaux.

Le 16 février 2024, l'Entente a reçu M. Fumiaki SUDA, chercheur au Ministère de l'Agriculture du Japon, pour un échange autour des systèmes de production agricole durable. Les discussions ont porté sur les circuits courts, l'agriculture biologique et les produits du terroir, ainsi que sur le développement du tourisme durable. Cette rencontre a permis d'explorer des solutions innovantes pour concilier préservation du patrimoine naturel et développement économique local.



M. Fumiaki SUDA,
Chercheur japonais

Le 23 avril 2024, l'Entente a reçu M. Muhammad NUR FAIZ MAHFUDZ, jeune chercheur indonésien, qui participe au projet de recherche COVPATH piloté par Olivier Barrière, Président du conseil scientifique du Bien Causses et Cévennes, et qui explore la voie de la viabilité conjointe des systèmes humains (sociaux) et des systèmes non-humains (écosystèmes).



M. Gui N'PO N'DAH,
Association Eco-Bénin

Le 17 juin 2024, l'Entente a également apporté son soutien au Syndicat Mixte du Grand Site de France du Cirque de Navacelles pour l'accueil de M. Gui N'PO N'DAH, stagiaire de la formation internationale du Réseau des Grands Sites de France. Chargé de développement et de promotion touristique au sein de l'association Eco-Bénin, il intervient sur le site UNESCO de Koutammakou et anime le projet de la Route des Tata. Ce projet ambitionne de structurer un Office de Tourisme associatif et de développer une offre de découverte du paysage culturel de Koutammakou, reconnu pour son architecture vernaculaire unique.

Le 3 juillet 2024, l'EICC est intervenue aux côtés du PNR des Grands Causses et du Syndicat Mixte de Navacelles au village de la Couvertoirade et sur le haut-lieu de l'agropastoralisme de Blandas, dans le cadre de la visite d'une délégation venue de la région d'Al'Ula, située au Nord-Ouest de l'Arabie Saoudite, et soutenue par l'Agence Française AFALULA, en vue du développement économique, touristique et culturel durable d'Al'Ula.

Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique d'ouverture et de coopération internationale visant à valoriser les patrimoines naturels et culturels tout en promouvant des pratiques de gestion durable.

WORKSHOP DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SITES NATURELS HABITÉS

À l'invitation du Bien UNESCO Chaîne des Puys - Faille de Limagne, l'Entente a participé du 14 au 18 octobre 2024 au premier workshop de l'Association internationale des sites naturels habités (AISNH) sur le thème "paysages, sylviculture et agropastoralisme durables".

Les participants (chercheurs, gestionnaires de sites, représentants d'institutions telles que l'UICN, l'ICOMOS, le Réseau des Grands Sites de France et l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial) venaient d'horizons divers : États-Unis, Ladakh, Slovaquie, Albanie, Norvège, Autriche, Espagne, France.

Au programme : éléments de cadrage sur les grands enjeux forestiers, agropastoraux ou de conservation de la nature et des paysages, visites de terrain, présentations de cas d'études par les sites gestionnaires participants, partage des enjeux, des freins, mais aussi des "success stories" et bonnes pratiques inspirantes... Ce workshop a permis de mettre en relation des aires patrimoniales qui, en différents points du monde, sont confrontées au même défi, à savoir gérer au mieux un patrimoine naturel exceptionnel dont la préservation est en partie liée aux pratiques traditionnelles des communautés locales ; et de réfléchir à des nouvelles modalités de gouvernance et de gestion adaptées au contexte particulier de sites naturels et habités, qui cherchent à concilier préservation de la nature et présence humaine.

L'Entente remercie tout particulièrement l'AISNH, le Conseil Départemental du Puy de Dôme et le PNR des Volcans d'Auvergne pour l'organisation de ces rencontres particulièrement riches et chaleureuses.

CULTUR-MONTS : UN PROJET EUROPÉEN POUR LE PATRIMOINE DE MONTAGNE

Cultur-Monts, tel est le nom du projet retenu dans le cadre du programme Interreg Sudoe qui réunit plusieurs universités du Portugal, d'Espagne et de France et dont l'objet est "la valorisation des paysages culturels de montagne en tant que moyen de développement territorial durable".

Le site UNESCO Causses et Cévennes et le Département de la Lozère ont été identifiés comme terrain d'expérimentation par le partenaire français du programme, à savoir l'IADT de Clermont-Ferrand (Institut d'Auvergne du Développement des Territoires).



Le programme 2024-2026 s'articule autour de trois groupes de travail :

- GT1 : Valorisation du patrimoine des paysages culturels de montagne
- GT2 : Responsabiliser le territoire : collecter, partager et réactiver la mémoire collective
- GT3 : Transférer les connaissances acquises et créer du droit international pour un développement territorial durable (valorisation économique).

L'Entente et le service conservation/culture du Département ont donc commencé à travailler sur le sujet. Le patrimoine lié à l'eau (béal, moulins, rascas) est plus particulièrement ciblé, ainsi que les savoir-faire de la pierre sèche et la mémoire de la transhumance auprès des anciens.

La venue en Lozère des délégations étrangères du programme est annoncée pour le printemps 2025. Ce sera ainsi l'occasion de montrer, sur le terrain, la richesse de notre patrimoine !

L'IRRIGATION TRADITIONNELLE INSCRITE AU PCI FRANCE



**Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France**

connaître, pratiquer, transmettre

Le 20 juin 2024, La Direction générale des patrimoines et de la culture du Ministère de la Culture a fait connaître que l'irrigation traditionnelle gravitaire par canaux en France a été incluse à l'inventaire national du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) français.

L'EICC a suivi ce projet qui vient ainsi reconnaître, non des ouvrages en tant que tels, mais avant tout la pratique et les us et coutumes qui lui sont associés.

Désormais, une association nationale dénommée ASAIG (Association pour la SAUvegarde de l'Irrigation Gravitaire et des ouvrages associés) aura pour but d'assurer la sauvegarde et la valorisation de l'irrigation gravitaire en France, tant sur le territoire de la Métropole, que dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer.

Elle s'attachera à valoriser l'ensemble des éléments liés à cette pratique, qu'ils relèvent du patrimoine culturel immatériel ou matériel : récits historiques, savoir-faire, coutumes, expressions artistiques, techniques d'irrigation, ainsi que les ressources juridiques, droits d'eau et ouvrages associés.

D'ores et déjà, des ateliers très intéressants, par exemple sur les droits d'eau, ont été proposés par l'association. Celle-ci œuvre également aux côtés des universitaires de la Sorbonne pour poursuivre la reconnaissance de l'irrigation traditionnelle, cette fois-ci à l'échelon mondial.

UN STAGE AU CHEVET DE NOTRE DAME DU BONHEUR

Pendant cinq mois, l'EICC a accueilli Nathalie Helmreich, stagiaire du Master Valorisation et Médiation des Patrimoines de l'université Paul Valéry de Montpellier. Ce stage était proposé en partenariat avec la commune de Val d'Aigoual, afin de concevoir un projet de valorisation du prieuré Notre-Dame de Bonheur, localisé sur le territoire de cette dernière.

Fondé entre le XI^e et le XII^e siècle, ce prieuré roman, situé à 1300 m d'altitude en haut de la splendide vallée du Bonheur, en plein Massif de l'Aigoual, abritait six chanoines. Leur mission était, entre autres, de sonner la cloche de nuit et par mauvais temps, afin de permettre aux voyageurs égarés en pleine montagne, de retrouver leur chemin et de s'abriter le temps nécessaire.

Actuellement, le prieuré n'est pas accessible car ses ruines menacent de s'effondrer. L'objectif du travail confié à Nathalie était d'élaborer un cahier de recommandations pour la Mairie afin de prioriser les actions à mener pour sauvegarder, puis valoriser ce prieuré. Par ailleurs, dans le cadre des Estivales de Causse et Cévennes, Nathalie a donné une brillante conférence qui a réuni un public nombreux et passionné à Valleraugue, l'été dernier.



JE PARTAGE MON PATRIMOINE



À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), l'Entente a lancé l'opération "Je partage mon patrimoine", inventaire participatif dont la thématique était les lavognes.

Cette action s'inscrit dans le cadre du nouveau plan de gestion dont un des axes principal est l'appropriation du Bien par la population. Pour cette première édition, un formulaire très simple d'utilisation a été mis en ligne : <https://forms.gle/niaj5Ub89DcY58hk8>

Le but ? Que les habitants, premiers détenteurs de l'histoire de leur village, puissent faire remonter des informations que l'on ne trouve pas dans les livres, le patrimoine agropastoral ayant été peu étudié. De plus, seuls les habitants qui arpentent régulièrement le territoire peuvent avoir connaissance de ces éléments, souvent disséminés.

Au printemps 2025, l'Entente ira sur le terrain rencontrer les personnes qui ont participé à cette opération afin d'inventorier et renseigner ces éléments pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. Merci aux contributeurs !

RETOUR SUR... LES JEP

Pour les Journées Européennes du Patrimoine (JEP), qui avaient lieu les 21 et 22 septembre 2024, l'Entente a proposé plusieurs événements : une randonnée à Boissets sur les traces de l'agropastoralisme, l'ouverture de son centre d'interprétation à Florac, un après-midi contes et, le dimanche matin, un plateau radio en direct de ses jardins.

Grâce à Radio Bartas et son animateur Ben, l'émission radio s'est déroulée dans la bonne humeur. Était invité, aux côtés des agents de l'Entente, Christian Huguet, représentant local de plusieurs associations de sauvegarde du patrimoine. Les visiteurs du centre interprétation, une fois la surprise passée, ont écouté avec attention les riches échanges.

Une très bonne expérience, à renouveler !



L'ENTENTE AU PLUS PRÈS DE LA JEUNESSE



Le E de l'UNESCO signifie Éducation. Ainsi, l'Entente a, comme tous les gestionnaires de sites UNESCO, le devoir de mener des actions pédagogiques auprès de la jeunesse, afin de transmettre les valeurs du patrimoine mondial et du Bien.

Les actions pédagogiques revêtent plusieurs formes car l'Entente intervient en classe, ou reçoit les élèves au centre d'interprétation de Florac, dans les hauts-lieux de l'agropastoralisme, voire chez des partenaires.

Le thème des interventions est varié mais toujours en relation avec l'inscription du site et la culture agropastorale : lecture du paysage, découverte de patrimoines, de métiers, etc.

En 2024, l'Entente est intervenue auprès d'une trentaine de classes, soit 410 élèves. Elle a été associée à des événements d'envergure comme la Journée EDD au domaine de Boissets en Lozère, ou la fête de la transhumance à l'Espérou dans le Gard, qui ont réuni chacune près de 150 élèves.

Quant à l'âge des élèves, il va de la maternelle... au niveau master !

DÉFI POMPONS RÉUSSI !

La pratique de la transhumance a été inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité en décembre 2023. En 2024, les fêtes de transhumances des Causses et des Cévennes ont eu une saveur particulière, afin de fêter cette reconnaissance. En effet, l'Entente avait fait appel à toutes les bonnes volontés pour confectionner des pompons bleus (couleur de l'UNESCO) pour parer les brebis.

Le défi a été largement relevé puisque près de 1 500 pompons ont été confectionnés et ont ainsi pu parer les troupeaux transhumants du Mont Lozère et un troupeau de l'Aigoual.

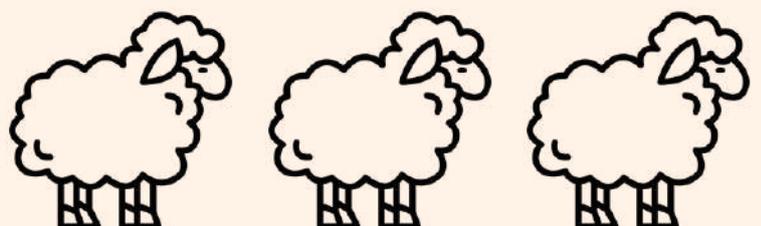
Écoles, lycées, clubs de tricots, maisons de retraites, particuliers, associations, foyers pour personnes handicapées, etc... ont ainsi participé, les pompons les plus éloignés étant même arrivés de Normandie !



Ensuite, une petite équipe, composé d'agents de l'Entente et de lycéens, est allée aider les éleveurs de Prévenchères à accrocher les pompons au cou des brebis la veille de leur transhumance pour le Mont Lozère.

Un GRAND MERCI A TOUS ! Merci en particulier pour les gentils messages reçus et aux éleveurs qui ont accepté que l'on pare, cette année, leurs troupeaux de bleu !

BRAVO A TOUS !



RÉSEAU PASTO MASSIF CENTRAL

Depuis 2023, l'Entente a rejoint le Réseau pastoralisme du Massif Central au côté de conseillers agropastoraux issus de diverses structures : Auvergne Estives, SIDAM, Association pour le pastoralisme de la montagne Limousine (APML), COPAGE, PNR du Morvan et les chambres d'agriculture de Corrèze, Puy-de-dôme, Ardèche et Occitanie.

Ce groupe a pour but :

- d'accompagner des estives collectives, des éleveurs, des bergers et des territoires pastoraux,
- de faire monter en compétences les conseillers pastoraux du Massif central en croisant les regards entre les différentes zones pastorales du massif,
- d'animer un programme d'actions et de créer du lien entre les différents partenaires du pastoralisme.

L'EICC était notamment présente aux rencontres du réseau à Saint-Chély d'Apcher les 11 et 12 septembre 2024 sur le thème des zones humides et de la gestion de l'eau en milieu agricole. Ces 2 jours ont permis de faire un point d'étape sur les futures actions développées par le réseau et de faire deux visites de terrain : la première sur une estive individuelle en Aubrac qui comporte de nombreuses zones humides afin de voir les différents aménagements hydrauliques réalisés par l'éleveur, et la deuxième au lycée agricole de Saint-Chély d'Apcher pour étudier les aménagements et installations hydrauliques grâce à un professeur de l'établissement (bélier, abreuvoir alimenté grâce à l'énergie solaire...).

De plus, grâce à la convention de Massif Central, l'Entente a pu obtenir des financements pour la réalisation de vidéos présentant le fonctionnement de différents systèmes d'élevages pastoraux. La première présente un système caprin laitier dans le Gard et est en ligne sur le site internet causses-et-cevennes.fr dans la rubrique "ressources" ainsi que sur notre page youtube. Deux autres vidéos sur des systèmes ovin lait et ovin viande sont à venir courant 2025 !

Le Réseau pasto Massif Central était également représenté lors du Salon de l'élevage à Cournon en octobre 2024. Un stand de 40m² était entièrement dédié au pastoralisme et réunissait tous les acteurs du pastoralisme français des Alpes, aux Pyrénées, aux Vosges en passant par le Jura et le Massif Central !

L'Entente a pu présenter ses missions au grand public, échanger avec les partenaires présents et montrer une exposition sur la transhumance. C'était aussi l'occasion d'assister à des conférences sur tous les sujets qui touchent à l'élevage (changement climatique, Politique Agricole Commune, ...).

La "Charte Massif Central", qui fédère aujourd'hui les acteurs pastoraux du massif et permet d'afficher une identité commune, de constituer un lieu d'échange et de travail, et d'être force de proposition auprès des décideurs publics, a été présentée à cette occasion. De nombreux acteurs étaient présents sur le stand pour soutenir le réseau et témoigner de leur engagement dans la démarche, notamment Christine Valentin (Présidente du SIDAM et de la Chambre d'Agriculture de la Lozère), Paul-Henry Dupuy, Commissaire du Massif Central, et des élus des structures signataires. La Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, est même venue rencontrer les officiels sur le stand pour échanger sur les grands enjeux du pastoralisme.

En 2025, le Réseau Massif Central travaille, en lien avec un chercheur du SIDAM, sur la construction d'indicateurs agroclimatiques qui permettront de mesurer l'évolution du changement climatique et ses effets sur le pastoralisme. De plus, cette année, c'est l'Entente qui organisera en partenariat avec le COPAGE une rencontre thématique sur le territoire du Bien Causses et Cévennes !



ATELIER DES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME

Le 29 novembre 2024, deux salariés de l'Entente se sont rendus à Montpellier pour l'atelier annuel des adhérents de l'Association Française de Pastoralisme (AFP). Le thème de l'atelier était "pastoralisme et changement climatique". Nous avons pu échanger avec nos collègues techniciens agropastoraux autour de plusieurs questions : quelle perception du changement climatique aujourd'hui, comment se positionner face à la remise en cause de l'élevage, comment s'adapter aux aléas immédiats et sur le long terme...

Deux chercheurs étaient présents : Émilie Crouzat, chercheuse à LESSEM (Laboratoire Ecosystèmes et Sociétés En Montagne) de l'INRAE, qui travaille sur le projet Alpagnes Sentinelles dans les Alpes, et Pablo Manzano, chercheur au BC3 (Basque Center for Climate Change) spécialisé sur les impacts environnementaux et sociaux des troupeaux et des herbivores. Tous les deux nous ont présenté leurs projets ainsi que les conclusions de leurs recherches.

Cet atelier a permis de préparer le séminaire de l'AFP sur le changement climatique qui aura lieu en décembre 2025, l'événement ouvrira l'année internationale du pastoralisme en 2026 !

Année INTERNATIONALE DU PASTORALISME

Le 15 mars 2022, les Nations Unies ont proclamé l'année 2026 "Année internationale des Parcours et des Éleveurs". À chacun des douze mois de l'année 2026 a été attribuée une thématique en lien avec le pastoralisme.



L'objectif est de mettre en avant la richesse du pastoralisme, ses différentes formes et pratiques ainsi que les acteurs du pastoralisme. L'Entente fait partie du groupe national de coordination. Plusieurs événements d'ampleur internationale ou nationale auront lieu en France à destination des acteurs du pastoralisme et également du grand public.

De plus, l'Entente anime un groupe local en partenariat avec le Parc national des Cévennes et l'Institut Agro de Florac. Il est composé des différentes chambres d'agriculture du territoire ainsi que de nos co-gestionnaires et du COPAGE. L'objectif de ce groupe est de diffuser l'année internationale du pastoralisme au niveau local en communiquant grâce à des événements grand public. Le groupe souhaite recenser les actions locales qui peuvent être portées par différents organismes afin de créer un programme commun et de s'assurer que des animations autour du pastoralisme ponctuent toute l'année 2026 !

Contact : Julie Hébrard (04.66.48.15.14).
agriculture@causses-et-cevennes.fr

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE D'ALÈS AGGLOMÉRATION

L'EICC a travaillé pendant plusieurs mois aux côtés d'Alès Agglomération dans le cadre de son PAT. L'action était copilotée par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et la Chambre d'Agriculture du Gard.

L'objectif était de sensibiliser les maires du territoire d'Alès Agglomération à la médiation foncière et à l'aide à l'installation des éleveurs sur leur commune. Quel rôle ont-ils à jouer ? Quels leviers activer pour favoriser l'accueil d'un éleveur ? En effet, les élus ruraux ont un rôle majeur et peuvent intervenir sur plusieurs aspects pratiques : accès à un logement, à des terres, intégration au village, mise en place de conventions de pâturage, ...

L'Entente a donc co-animé 3 sessions d'ateliers de 3h chacun :

- à la Salle des fêtes de Thoiras le 26/11
- à Biosphéra à Cendras le 03/12
- à la Maison de la Figue de Vézénobres le 10/12



Cela a été l'occasion de rappeler les différentes formes de pastoralisme, d'identifier les besoins des éleveurs, les attentes et les peurs des élus, de définir une méthodologie pour ne pas sauter d'étapes et réellement pérenniser un projet d'installation. Plusieurs intervenants sont venus témoigner : Régis Valgalier, maire de Trèves, et Jean Michel Teulade, maire d'Aspères, qui ont chacun porté un projet de bergerie communale, et également Noémie Cabannes qui est animatrice du Pacte pastoral intercommunal de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres Solidaires.

En comptant les 3 sessions, 14 communes ont participé, pour un total de 18 élus ! De plus, 18 élèves d'une classe de 1ère de la Maison Familiale Rurale de Vézénobres ont assisté au dernier atelier, ce qui a permis d'enrichir les échanges en confrontant les points de vue entre élus et potentiels futurs exploitants agricoles. A l'issue de ces ateliers, un flyer récapitulatif ainsi qu'un kit plus fourni ont été rédigés à destination des élus. Il sont accessibles sur le site de l'Entente dans la rubrique "Ressources".



COLLOQUE PASTORALISME ET PATRIMOINE - AVEYRON



En octobre 2024, l'équipe de l'Entente a été invitée à participer au colloque "Le patrimoine du pastoralisme et de l'élevage face aux enjeux de territoires" dans le magnifique village de Salles-la-source. L'évènement était organisé par le Département de l'Aveyron, la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie, la Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural (AFMA), en partenariat avec le Mucem de Marseille.

De nombreux professionnels du milieu du patrimoine, de la culture et du pastoralisme étaient présents et sont intervenus à travers une succession de tables rondes et de présentations sur diverses thématiques :

- Les musées du patrimoine agricole en France
- L'enjeu des races locales et des filières de qualité
- Les liens entre paysages, culture, patrimoine et biodiversité
- La génétique et l'innovation dans l'élevage
- Les enjeux artistiques et culturels du patrimoine pastoral

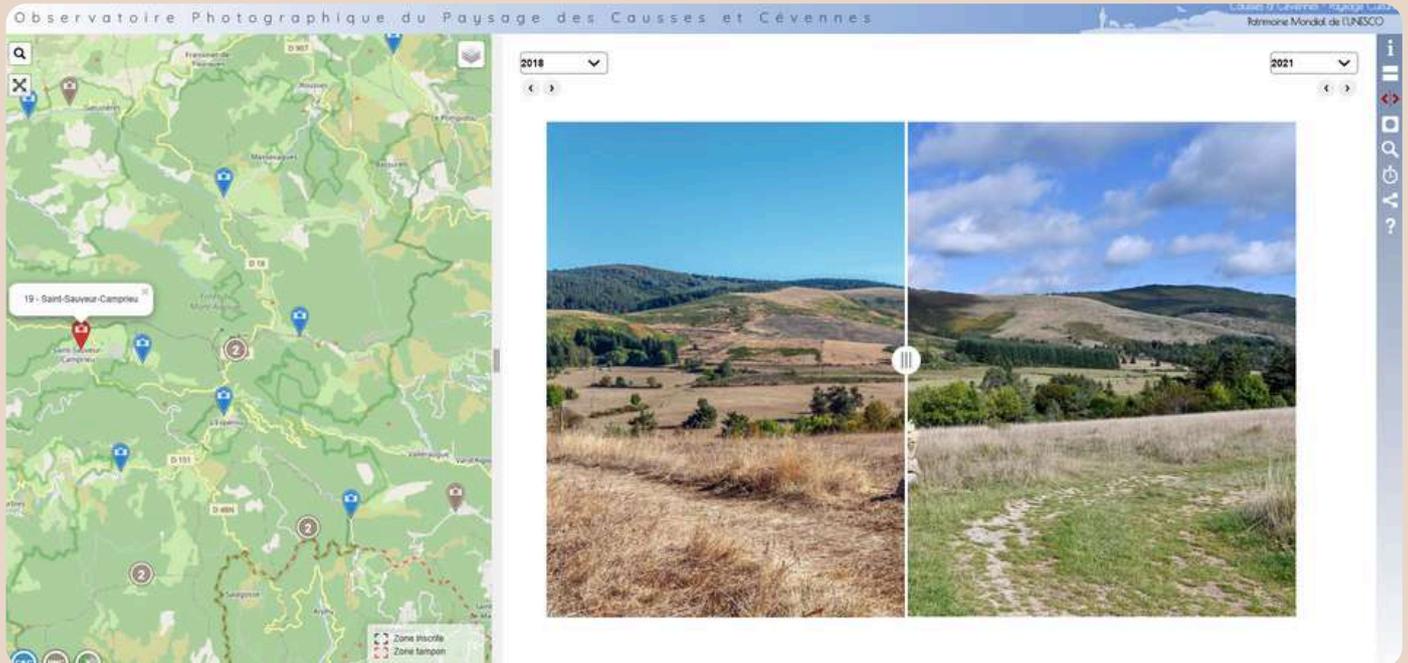
L'équipe de l'Entente est intervenue dans deux tables rondes, l'une sur les enjeux du patrimoine culturel matériel de l'agropastoralisme méditerranéen, et l'autre sur la médiation artistique et culturelle comme moyen d'appropriation du patrimoine agricole.

La première journée s'est conclue par la visite du Musée départemental des arts et métiers traditionnels de Salles-la-Source, rempli d'objets du quotidien liés notamment aux filières agropastorales : outils du cuir, filatures... Les participants ont également profité de l'exposition temporaire "Cochons : l'amour vache !" sur la filière porcine. Le colloque s'est clôturé le lendemain par la visite des réserves départementales de l'Aveyron où sont stockés de nombreux objets d'époque dans 2000 m² d'entrepôts ! Allant du poulailler, des charrettes, aux outils du bois, en passant par les objets non encore déterminés, tout est précieusement conservé et restauré. Ces objets témoignent de la richesse du patrimoine agricole et agropastoral présent sur le territoire.



OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE : UNE PREMIÈRE ANALYSE DES ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

L'observatoire photographique du paysage (OPP) des Causses et des Cévennes est un outil de suivi dont le principe consiste à photographier régulièrement le même point de vue afin de mieux percevoir et illustrer les évolutions paysagères. Ses 87 points de vue, photographiés tous les 3 ans depuis 2014, témoignent à présent de la décennie passée ; c'est pourquoi nous avons souhaité initier un premier travail d'analyse des évolutions paysagères.



C'est Léna Sykora, étudiante en seconde année de master Géographie et Aménagement de la Montagne à l'Université Savoie-Mont-Blanc, qui a eu pour mission de réfléchir à une méthodologie d'analyse par photo-comparaison. Bien que les OPP soient des outils largement mis en œuvre pour le suivi des paysages, l'analyse comparative des photographies est encore peu expérimentée et documentée, souvent par manque de moyens.

Le travail de photo comparaison consiste à identifier les éléments paysagers présents sur le cliché puis à qualifier leur évolution (apparition, disparition, progression, régression...). Pour élaborer ce cadre d'analyse, nous avons procédé par expérimentations successives sur un échantillon de photographies. Notre approche visait à la fois la production de données qualitatives et, de façon innovante, quantitatives. Cette base de données des changements ouvre ensuite vers des possibilités d'analyse statistique qui nous permettront de mieux répondre à certaines questions évaluatives concernant les tendances d'évolution.

Cette mission était donc l'occasion d'évaluer notre outil OPP après 10 années de mise en œuvre, en s'interrogeant sur la capacité des séries photographiques à rendre compte de façon objective des évolutions paysagères, et à contribuer aux orientations de gestion du site. Réciproquement, réfléchir aux modalités d'analyse nous interroge sur les objectifs et attentes vis à vis de l'outil OPP, mais aussi sur la représentativité du corpus photographique, les intentions initiales derrière les prises de vue, le choix du pas de temps ou encore les possibilités d'ajouter ou d'écartier des points de vue. Ce travail nous a donc aidés à définir de nouvelles modalités de gestion de l'outil OPP, qui nous orientent vers un cadre moins rigide mais davantage propice à son adaptation aux enjeux d'actualité.

Enfin, ce stage a été l'occasion de réunir nos partenaires autour des questions de gestion de l'OPP Causses et Cévennes, l'occasion de réaffirmer l'intérêt du collectif dans la définition de nouvelles orientations. D'une manière générale, de nombreuses structures porteuses d'OPP partagent les mêmes difficultés, la mise en réseau et la mutualisation des efforts semblent être la clé pour mieux valoriser ces observatoires photographiques.

Le rapport de stage est disponible sur notre site web.

LES ESTIVALES 2024



Transhumances avec
Katrin'Maure

L'été 2024 a marqué la quatrième édition des Estivales des Causses et Cévennes, un événement désormais incontournable pour les passionnés de patrimoine et de traditions agropastorales. Organisées par l'EICC, en collaboration avec des partenaires tels que le Parc national des Cévennes, le CPIE des Causses Méridionaux, le Syndicat Mixte du Grand Site de France de Navacelles, COPAGE, les Ambassadeurs Causses et Cévennes et des agriculteurs locaux, plus de 30 animations réparties sur l'ensemble du territoire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ont été proposées.

Le programme, riche et varié, a permis aux participants de s'immerger dans la culture agropastorale à travers des visites de fermes, des conférences, des randonnées thématiques et des ateliers pédagogiques.

Quelques exemples :

le mardi 16 juillet, la Ferme de Bellis à Mialet (Gard) a accueilli les visiteurs pour une découverte du Pélardon, avec une présentation de ses pratiques pastorales.



Visite de la Ferme de Bellis (30)

Le mardi 30 juillet, une soirée contée s'est déroulée dans le jardin de la maison du site UNESCO des Causses et Cévennes à Florac, animée par le conteur Michel Galaret, amenant le public à la rencontre de Camille, un enfant étrange, élevé par un vieux couple de paysans.

Le mercredi 7 août, au cœur du cirque de Navacelles (Hérault) une projection en plein air a permis au public de découvrir l'histoire de la soie dans les Cévennes mais aussi les projets de l'Association Ambadrice des Causses et Cévennes : "Chemins de la soie, des Cévennes aux Alpujaras".



Regards croisés sur nos paysages habités avec le
Parc national des Cévennes

Les Estivales des Causses et Cévennes 2024 ont bénéficié du soutien financier des Conseils Départementaux de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, ainsi que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie.

Cette édition a une fois de plus illustré la richesse du patrimoine agropastoral des Causses et Cévennes, offrant aux participants une immersion authentique au cœur de traditions agropastorales séculaires et de paysages préservés.

LABELLISATION D'ÉVÉNEMENTS AGROPASTORAUX

L'EICC met en valeur le patrimoine culturel et naturel du territoire en soutenant et en labellisant des événements qui s'inscrivent dans la tradition agropastorale. Cette démarche vise à sensibiliser le public à la richesse de cet héritage et à encourager les initiatives locales en lien avec cette pratique ancestrale.

Parmi les événements emblématiques du territoire, les transhumances occupent une place centrale. La transhumance a d'ailleurs été inscrite en décembre 2023 au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Trois fêtes se déroulent chaque année sur le territoire, à l'occasion de la montée en transhumance des troupeaux.

- Transhumance des Ayres – Samedi 8 juin 2024 (Lozère)
- Transhumance de l'Espérou – Dimanche 16 juin 2024 (Gard)
- Transhumance du Mont Lozère – Dimanche 23 juin 2024 (Lozère)

En labellisant ces événements, l'EICC affirme son engagement pour la sauvegarde du patrimoine vivant du territoire. Ce label permet de valoriser des initiatives respectueuses des traditions, tout en contribuant au rayonnement du bien UNESCO des Causses et Cévennes.

De nombreux autres événements ont jalonné l'année 2024, témoignant de la vitalité culturelle et du dynamisme des acteurs locaux, comme par exemple, le festival des randonnées qui s'est tenu à Mende (48) début mai, la fête des folles bergères à la Couvertorade (12) le 29 septembre, ou les châtelaines au Château de Latour-sur-Sorgues (12) le 13 octobre...

Fête de la transhumance
sur le Mont Lozère



JOURNÉES DES AMBASSADEURS CAUSSES ET CÉVENNES

Dans le cadre de l'animation du réseau des Ambassadeurs des Causse et Cévennes, deux journées riches en découvertes et en échanges ont été organisées en 2024. Ces rencontres ont permis aux participants de renforcer leurs connaissances et de partager leur passion pour ce territoire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Première journée : mercredi 24 avril 2024 – Observatoire du Mont Aigoual (Gard)

La première journée de formation s'est déroulée dans le cadre exceptionnel de l'Observatoire du Mont Aigoual. Après un accueil chaleureux, les participants ont assisté à une présentation de l'actualité de l'Entente par sa directrice, Ségolène Dubois, qui a notamment évoqué le rapport d'activité 2023 et le manga "Causse et Cévennes". Ensuite, Dominique Lyszczarz, chargé de l'informatique, a dévoilé la nouvelle charte graphique de l'Entente, accompagnée d'un nouveau logo pour les Ambassadeurs et d'un site internet modernisé, intégrant une page dédiée aux membres du réseau.

Morgane Costes-Marre, chargée du Patrimoine, a ensuite exposé l'inscription de la Transhumance au Patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'UNESCO en décembre 2023, ainsi que les projets en cours, notamment la candidature de la ganterie de Millau et des béals à cette reconnaissance internationale.

Après un déjeuner convivial au restaurant de l'Observatoire, les participants ont reçu divers documents de l'Entente en prévision de la saison estivale 2024. Pour clôturer cette journée d'échanges et de formation, une visite libre du nouveau musée du Mont Aigoual, "Le Climatographe", a été offerte aux Ambassadeurs, leur permettant de mieux appréhender la problématique du changement climatique.



Deuxième journée : jeudi 10 octobre 2024 - découverte du patrimoine agropastoral du Larzac – La Couvertoirade & La Cavalerie (Aveyron)

La seconde journée des Ambassadeurs s'est déroulée au cœur du Causse du Larzac, avec pour objectif de mieux comprendre et valoriser son patrimoine agropastoral. Les participants ont été accueillis à la Couvertoirade, un village fortifié au passé templier, où ils ont bénéficié d'une visite guidée par Anne Sixtine, guide conférencière. Ce parcours à travers les ruelles pittoresques et les fortifications a permis de plonger dans l'histoire médiévale de ce site remarquable. Par la suite, une balade de cinq kilomètres autour du village a été organisée sous la conduite de Caroline Lejeune, guide conférencière et Ambassadrice des Causse et Cévennes. Cette promenade a été l'occasion de découvrir les éléments caractéristiques du paysage agropastoral du Larzac, façonné par des millénaires d'élevage. Les participants ont ainsi pu observer les lavognes, ces points d'eau essentiels pour le bétail, les bouissières, ainsi que les cazelles, ces abris en pierre sèche, témoins d'une activité pastorale ancestrale.

Après cette immersion dans l'histoire et les traditions du territoire, les participants ont rejoint La Cavalerie pour un déjeuner à l'Hôtel-Restaurant de la Poste. L'après-midi a été consacré à une rencontre entre Ambassadeurs, un moment privilégié pour partager leurs expériences, discuter de l'actualité de l'Entente et échanger sur les projets en cours. Ces discussions ont permis de renforcer les liens entre les membres du réseau et de réfléchir ensemble aux actions à venir pour la préservation et la promotion de ce territoire unique.



Pour conclure cette journée, Sandrine Pierre a guidé les participants à travers les rues de la Cavalerie, offrant un éclairage sur l'histoire fascinante de cette ancienne commanderie templière. La visite a révélé l'importance stratégique du village au Moyen Âge et a mis en valeur son patrimoine architectural.

Ces deux journées ont offert aux Ambassadeurs une plongée enrichissante dans l'histoire et le patrimoine des Causse et Cévennes. Elles ont renforcé la cohésion du réseau et permis de sensibiliser davantage aux enjeux de préservation de ces paysages exceptionnels. Un rendez-vous essentiel pour ceux qui portent fièrement les valeurs et la beauté de ce territoire unique au monde.

COMITÉS DE PILOTAGES ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES...

L'Entente affirme son engagement dans la valorisation du patrimoine et le développement durable des territoires en participant activement à diverses assemblées générales et comités de pilotage.

Le 14 mars 2024, l'EICC a pris part à l'Assemblée Générale de l'Association "Sur le Chemin de Robert-Louis Stevenson". Cette rencontre a permis d'échanger sur les actions en cours et les perspectives de développement du chemin, qui constitue un itinéraire emblématique pour la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel des Cévennes.

Le 5 avril 2024, l'EICC a participé à une réunion sur le Chemin des Huguenots, partie cévenole. Ce projet met en lumière un itinéraire historique et culturel majeur, en s'appuyant sur la mémoire et le patrimoine des régions traversées. L'EICC contribue ainsi à la valorisation et à la promotion de cet axe de découverte patrimoniale.

Comité de Pilotage INTERREG SUDOE - HITTS : Un Programme Innovant

Le 9 décembre 2024, à Millau, l'EICC a pris part au comité de pilotage pour le lancement du programme INTERREG SUDOE - HITTS "Réinventer les Territoires : Patrimoine, Innovation, Tourisme et Durabilité". Ce programme concerne notamment le GR736 Gorges et Vallée du Tarn, sur sa partie aveyronnaise, ainsi que la SA Aven Armand - Montpellier-le-Vieux.

Ce projet ambitieux vise à révéler et renforcer la singularité des sites et des territoires partenaires, tout en offrant aux visiteurs une expérience immersive, loin des impacts du tourisme de masse. Il repose sur une démarche collaborative mettant en avant les ressources naturelles et culturelles locales, ainsi que l'identité partagée des habitants et des acteurs du territoire.

L'un des axes majeurs du programme HITTS concerne la valorisation du patrimoine matériel et immatériel des territoires traversés par le GR736. Ce sentier, qui traverse les Gorges et la Vallée du Tarn en Aveyron, est considéré comme un territoire d'expérimentation permettant de promouvoir une identité partagée et de créer des synergies entre acteurs locaux.

La SA Aven Armand - Montpellier-le-Vieux, Ambassadrice des Causses et Cévennes, s'inscrit pleinement dans cette dynamique en réinterrogeant son histoire et ses atouts géologiques et paysagers en vue du centenaire de sa création. Le programme prévoit des actions artistiques et culturelles visant à renforcer l'attractivité du GR736 et des sites patrimoniaux tels que la Cité de Pierres et l'Aven Armand. Ces initiatives permettront de sensibiliser le public à la richesse patrimoniale locale tout en favorisant une approche touristique respectueuse et durable.

EN BREF...

LOZÈRE NOUVELLE VIE

L'Entente est intervenue à plusieurs reprises afin de présenter l'inscription des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme le 15 juin dernier au Domaine de Boissets, auprès des nouveaux arrivants sur le département de la Lozère en partenariat avec « Lozère - Nouvelle vie », ou le 30 septembre à l'Institut Agro de Florac, auprès des floracois et des élèves de licence.

FORMATION DES PERSONNELS DES OFFICES DE TOURISME

L'Entente forme chaque année le personnel saisonnier des Offices de tourisme du Territoire qui en font la demande sur l'inscription des Causses et Cévennes au patrimoine mondial. N'hésitez pas à prendre contact avec Alain Argilier, Chargé du Tourisme et de la Communication.

URBANISME

L'Entente peut être consultée lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (cartes communales, PLU, PLUI, SCOT) afin de porter à connaissances les enjeux du Bien. De plus, rappelons que depuis la Loi LCAP, le plan de gestion du site doit être annexé à ces documents de planification. Ainsi, 11 sollicitations ont été faites auprès de l'Entente en 2024 pour des documents d'urbanisme. On compte également 6 sollicitations de porters à connaissance dans le cadre de projets d'installations de parcs photovoltaïques industriels.

LA MAISON DE ROQUEFORT

Tout au long de l'année 2024, l'Entente a participé au comité de pilotage dédié à la scénographie de la future Maison de Roquefort, qui devrait ouvrir ses portes aux visiteurs en 2026. Dans l'attente, le village s'apprête à fêter les 100 ans de l'AOP Roquefort en 2025 !



Esquisse du projet d'aménagement de la Maison de Roquefort

EXPOSITIONS DE L'ENTENTE À DISPOSITION

L'Entente dispose d'un certain nombre d'expositions qu'elle peut mettre à la disposition des communes du Bien UNESCO des Causses et Cévennes. Pour en connaître les thématiques et les conditions, prenez contact avec Alain Argilier, chargé du Tourisme et de la Communication : communication@causses-et-cevennes.fr

Le Géoparc Terres d'Hérault est une démarche collective, portée par le Département de l'Hérault avec 111 communes et de nombreux partenaires. Elle vise à préserver et mettre en valeur le patrimoine géologique exceptionnel de ce territoire de 2000 km² du centre Hérault où 540 millions d'années d'histoire géologique s'offrent aux visiteurs, au travers du label "GéoParcs mondiaux UNESCO".

Renforcement de la connaissance scientifique, de l'offre culturelle et éducative, d'un tourisme de qualité et des retombées économiques associées sont autant d'enjeux associés à cette candidature.

L'EICC est identifiée comme Géopartenaire et soutient cette démarche qui renforce et complète la reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle de la partie héraultaise du Bien Causses et Cévennes, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen.



Le mardi 3 décembre, à Celles, sur les bords du Lac du Salagou, le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, M. Kléber Mesquida, a présenté le dossier de candidature au label "Géoparc mondiaux UNESCO", en présence des élus, des membres du Conseil scientifique et de prospective et des partenaires locaux.



DU CÔTÉ DE NOS CO-GESTIONNAIRES...

PARC NATIONAL DES CÉVENNES



DIAGNOSTIC DE L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR 12 EXPLOITATIONS AGROPASTORALES.

Entre juin et août 2024, le PNC a réalisé des diagnostics de vulnérabilité dans 12 exploitations agropastorales des vallées cévenoles, du causse, du mont Lozère et du mont Aigoual. Ces entretiens avec les éleveurs et éleveuses démontrent, s'il est encore besoin, que le changement climatique a un impact sur les exploitations, variable suivant la situation et le système d'exploitation.

La menace principale à laquelle sont confrontées les exploitations en lien avec le changement climatique est la diminution de la ressource pastorale (prairies, parcours et forêts), Ceci est principalement dû aux sécheresses successives. Un éleveur du mont Lozère a indiqué que "la ressource pâturée peut varier du simple au triple si une année de sécheresse est suivie d'une année pluvieuse".

La baisse de la ressource en eau constitue une autre problématique majeure, surtout pour un territoire comme le nôtre situé en têtes de bassins versants : lors de fortes pluies, l'eau s'écoule rapidement en aval.

Enfin, en cas de vagues de fortes chaleurs, les animaux ont plus de difficultés à maintenir leur température corporelle constante, ce qui peut provoquer un stress thermique. De ce fait, les troupeaux s'alimentent moins, ce qui peut entraîner une baisse de leur production.

Face à ces impacts, des mesures d'adaptation sont déjà mises en place par les éleveurs et éleveuses : augmentation des surfaces pastorales ou cultivées, semences adaptées aux conditions locales, citernes de récupération des eaux pluviales de toitures, machines agricoles de récolte adaptées, montée en estive plus tôt,...

Le travail va se poursuivre, avec plusieurs pistes comme de nouveaux diagnostics de vulnérabilité, la mise en place d'un accompagnement technique sur l'agroéquipement, ou encore l'animation de groupes d'échange entre éleveurs et éleveuses. En lien avec les chambres d'agriculture, le PNR Aubrac, l'Institut Agro et des collectivités concernées.

GRANDS SITES DE FRANCE



GORGES DU TARN, JONTE ET CAUSSES

2024, une année « charnière »

L'année 2024 a été marquée par l'aboutissement d'une période, celle de la candidature au label Grand Site de France, avec l'attribution officielle de ce label d'Etat par le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, publiée au bulletin officiel le 21 mai 2024.

Cette labellisation entérine ainsi le début d'une nouvelle phase, celle de la gestion du label, et de la réalisation des engagements prévus dans un projet de développement concerté, fondé sur la préservation et la restauration de la valeur paysagère du site ; projet vecteur d'un accueil de qualité, respectueux des lieux et de la vie de ses habitants.

La Communauté de communes Gorges Causse Cévennes, cheffe de file de la démarche, a accueilli Aude Guillon, nouvelle cheffe de projet, qui a pris la suite de Vincent Bayeron, au cœur de cette période de transition. En partenariat avec les communautés de communes de Millau Grands Causse et Aubrac Lot Causse Tarn, la convention-cadre pour cette nouvelle phase de 8 ans (durée d'engagement du label), a été actualisée, ainsi que l'annexe financière annuelle. Rencontre des partenaires, des élus et acteurs locaux (la tournée n'est pas terminée !), poursuite du travail sur la signalétique, élaboration du positionnement et des feuilles de route des projets prévus dans le plan d'actions, l'année a été riche en rencontres, réflexions et réalisations.

Pour faire connaître et comprendre les valeurs du label et les enjeux de la démarche aux habitants, un dépliant et un film de présentation de la démarche ont été conçus et diffusés. Des temps forts ont été organisés, comme la cérémonie de remise du label au Point Sublime en juin 2024, et la participation aux Journées européennes du Patrimoine au domaine départemental de Boissets. Des occasions de transmettre une approche sensible du paysage, auprès de différents publics, dont le public scolaire.

A venir en 2025, le lancement de nombreux projets : observatoire de la fréquentation touristique, mise en œuvre du schéma d'accueil des camping-cars et véhicules aménagés, élaboration du guide simplifié des procédures, programmation et animation de tournées d'accompagnement des pétitionnaires, contribution au schéma de progression des activités sportives et de loisirs liées à l'eau... et un service d'appui aux communes pour intégrer la dimension paysagère dans leurs projets d'aménagements, au travers d'un renforcement de l'équipe, avec une chargée de mission paysage, embauchée grâce à des aides de l'Etat.



CIRQUE DE NAVACELLES



Le label Grand Site de France, porté par le syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles et obtenu pour la première fois en 2017, vient d'être renouvelé par le ministère en charge de la transition écologique. Ce label reconnaît la qualité des actions menées pour la préservation des paysages et la gestion de la fréquentation.

Le Grand Site de France du Cirque de Navacelles est un site naturel habité caractérisé par le contraste entre les causses, immenses plateaux calcaires, et les gorges de la Vis, canyon dont le spectacle vertigineux attire de nombreux visiteurs chaque année.

Ces paysages grandioses ont été façonnés par plusieurs millénaires d'agropastoralisme et sont ponctués de multiples ouvrages témoignant de l'activité humaine depuis le Néolithique.

Aujourd'hui encore, l'élevage contribue à façonner le paysage et à le maintenir ouvert. Le Grand Site de France est également intimement lié à l'eau : par son absence, infiltrée dans le réseau karstique, ou par sa présence ponctuelle, rare et précieuse, l'eau structure et modèle ses paysages.

L'engagement continu du Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles avec ses collectivités membres : les Conseils Départementaux de l'Hérault et du Gard et les Communautés de communes du Lodévois & Larzac et du Pays Viganais, et en partenariat avec les acteurs du territoire, garantit la préservation de ces paysages d'exception.

Le programme d'actions 2024-2032 prévoit de poursuivre les missions autour d'un tourisme de qualité, de la préservation de la biodiversité et du maintien de l'identité agropastorale.

Toutes ses actions s'inscrivent en cohérence avec les objectifs de gestion du Bien UNESCO des Causse et Cévennes, inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 2011.

Une journée festive dédiée au renouvellement du label se tiendra le 5 avril prochain.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet : <https://www.cirquenavacelles.com>, ou le dossier de renouvellement de label : <https://www.calameo.com/read/007458738033b6f382fa9>





PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

Filière laine : un projet à la maille

Le Parc accompagne le développement de la filière laine sur son territoire. Il apporte un soutien technique et financier à la Filature Colbert de Camarès, créée en 2023 pour la production de paillage et d'isolant à base de laine locale. L'objectif est de caractériser l'isolant pour permettre la montée en puissance de sa commercialisation, notamment auprès des chantiers publics de rénovation énergétique. La certification est attendue sous un délai imminent. Pour la vitalité de la filière, le Parc anime un réseau d'acteurs investis dans différents stades de la chaîne de valorisation : élevage, transformation, artisanat... En lien avec l'organisme de formation Adefpat, trois réunions ont scandé 2024, en janvier, septembre et décembre. L'année a aussi été consacrée à la préparation des premières Rencontres de la Laine, prévues en septembre 2025.

Mares et lavognes : Succès de la première opération + études

Pour huit mares sur les dix réhabilitées à ce jour, les travaux ont été un succès. Elles ont retrouvé leur équilibre biologique et hydrologique, ce dont témoigne leur repeuplement par les amphibiens. Parmi les deux autres mares, l'une est percée, ce qui empêche sa remise en eau, et l'autre nécessite une reprise des travaux et un suivi durable des espèces exotiques envahissantes qui prolifèrent autour.

L'action autour des mares et lavognes n'a pas seulement permis de sensibiliser les usagers au respect de ces zones humides, à travers une campagne de communication originale ("Mare's Attacks", "Les Dents de la mare"). Elle donne l'opportunité de consolider les connaissances relatives aux mares et lavognes larzacienues. Un inventaire s'est conclu sur le recensement de 530 points d'eau.

Un diagnostic de ce réseau écologique est mené sur les communes de La Couvertoirade, du Larzac et des Rives. Une attention particulière a été accordée à la préservation des amphibiens, notamment du Pélobate cultripède qui est une espèce protégée. Le Parc a confié cette étude à une stagiaire en master 2 "Gestion de l'environnement, systèmes socio-écologiques" de l'université Jean-Moulin de Lyon. Des analyses écologiques et des modélisations spatiales composent ce diagnostic qui formule des propositions de gestion face à la dégradation des habitats et à la fragmentation du paysage causée, notamment, par l'A75. L'étude signale qu'environ 20% des mares étudiées présentent un état écologique insatisfaisant, ce qui compromet leur fonction de réservoir de biodiversité. Les mesures qu'elle préconise visent à la restauration mais aussi à la création de mares, ainsi qu'au renforcement des corridors écologiques.

Le rapport de stage, assorti de deux notices, a été versé au centre de ressources du PRAM Occitanie.

CPIE DES CAUSSES MÉRIDIONALES

Valorisation et restauration des mares et lavognes en lien avec l'agropastoralisme

Depuis une dizaine d'années, le CPIE des Causses Méridionales (CPIE CM) s'engage pour mieux comprendre et protéger les mares. En tant qu'animateur des sites Natura 2000 du Causse du Larzac et des Contreforts du Larzac, il a notamment mis en place un contrat Natura 2000 pour restaurer une mare communale et approfondir les connaissances sur les amphibiens qui y vivent.

Cependant, un constat partagé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Occitanie met en évidence une problématique majeure : seules quelques mares ont bénéficié d'actions de restauration alors que près de 300 sont recensées sur le territoire.

Pour répondre à ce défi, le CEN Occitanie a candidaté et été retenu dans le cadre de l'appel à projets "Biodiversité" de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Ce projet vise à restaurer et gérer ces milieux précieux tout en améliorant leur connectivité écologique.

Le CPIE CM s'associe à cette initiative en mobilisant son expertise locale et en renforçant les actions du CEN Occitanie. Préserver les mares et lavognes, c'est aussi préserver une tradition agropastorale essentielle : ces points d'eau sont indispensables à l'abreuvement du bétail et au maintien de la biodiversité.

Nos actions en 2024 :

Création d'une exposition : En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, nous avons conçu une exposition dédiée aux mares et lavognes. Grâce à des images aériennes capturées par drone, ces milieux sont mis en valeur sous un angle esthétique et immersif, évoquant visuellement des yeux d'amphibiens.

Élaboration d'un livret pédagogique : Pour accompagner cette exposition, une étudiante en Master 2 Transitions Environnementales dans les Territoires (TRENT) de l'Université Paul Valéry a réalisé un livret pédagogique sur le rôle et la gestion durable des mares. Ce document vise à sensibiliser le grand public à leur fragilité et aux bonnes pratiques d'entretien. Sa mise en forme est en cours pour une impression et une diffusion sur notre site internet.

Dans le cadre de son travail, l'étudiante a également mené une quinzaine d'entretiens avec des habitants, chasseurs, agriculteurs et gestionnaires locaux. Ces échanges ont mis en lumière la valeur patrimoniale et écologique des mares, mais aussi les difficultés de gestion, notamment les coûts d'entretien et l'impact du changement climatique. L'abandon de certaines mares par manque de moyens est une problématique récurrente. Ces témoignages alimenteront nos futures actions pour mieux répondre aux attentes du territoire et aux enjeux de biodiversité.

Journée "Les agriculteurs du Larzac face aux changements climatiques" : Dans le cadre de la Semaine de l'Eau en Lodévois-Larzac, initiée par l'association Œuvre d'Eau, nous avons organisé une journée spéciale le 16 octobre. Cet événement a permis de mettre en avant le Programme Régional d'Actions sur les Mares (PRAM) et son application locale. Après une présentation du projet, une visite de ferme a illustré l'usage traditionnel des lavognes en agriculture. La journée s'est conclue par une table ronde sur l'agropastoralisme et l'adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique, favorisant des échanges enrichissants entre agriculteurs et experts.

Actions de suivi et de restauration :

- Suivi écologique de la lavogne restaurée du Caylar dans le cadre du contrat Natura 2000.
- Participation à des actions de lutte contre les espèces invasives, notamment l'arrachage de la jussie.
- Suivi des populations d'amphibiens sur plusieurs communes du territoire (Les Rives, Sorbs, Le Cros) afin d'évaluer l'impact des actions de restauration.

Entente Interdépartementale des Causse & Cévennes

23 Qter, Avenue Jean Monestier - Florac

48400 Florac-Trois-Rivières

04.66.48.31.23

contact@causses-et-cevennes.fr

www.causses-et-cevennes.fr



Rédaction :

Alain ARGILIER

Morgane COSTES-MARRE

Ségolène DUBOIS

Julie HEBRARD

Dominique LYSZCZARZ

Crédits photos :

E.I.C.C.

